

Acceptée puis refusée à un master

Par **Juma**, le **07/07/2020** à **07:43**

Quel recours ai-je après avoir été acceptée dans un master puis refusée quelques heures plus tard ?

Le 6/07 dans l'après-midi, je reçois un mail de mon acceptation, je dois confirmer mon souhait avant le 01/07 soit 5 jours avant la réception du dit-mail: impossible à faire. Du coup, ma candidature est supprimée.

Que faire ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/07/2020** à **08:44**

Bonjour

Si j'ai bien compris c'est deux cas différents.

- Pour le premier, il n'y a aucun recours. Il s'agissait sans doute d'une erreur administrative et elle a été corrigée dans un délai raisonnable.

- En revanche pour le second, il faut contacter sans tarder la scolarité du Master en question. Transférez leur le mail que vous avez reçu et ils pourront voir la date de réception.